

Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service d'Accueil

des Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Version: 1

Date d'application : Septembre 2016

Procédure de prélèvement et d'acheminement des urines au sein du SAU en vue d'une analyse bactériologique

I - OBJET DU DOCUMENT

Rappel sur les recommandations d'indication, de prélèvement et d'acheminement des prélèvements urinaires en vue d'examen cytobactériologique des urines au seins des services d'urgence.

La bandelette urinaire, comme l'examen bactériologique des urines doit être effectuée seulement sur prescription médicale.

La rétention aigue d'urine, sondée aux urgences, est la seule indication (en l'absence d'autres signes cliniques) d'envoi d'ECBU systématique de l'IDE de l'ECBU quelque soit la bandelette urinaire

La bandelette urinaire (BU) devra précéder l'examen cyto-bactériologique des urines. Elle sera interprétée selon le sexe et le terrain et la clinique du patient (cf schéma)

La bandelette urinaire (BU)

A. Conditions de prélèvements :

- 1. une toilette périnéale n'est pas nécessaire si la BU n'est pas suivie d'un ECBU (diagnostic d'une cystite). En cas d'ECBU prévu au décours (cf schéma ci-dessous), le prélèvement se fera sur un flacon à urine stérile sans toucher les bords de celui-ci, après toilette (cf chapitre ECBU).
- 2. sur les urines de milieu du jet (après 20 à 30 ml du premier jet)
- 3. la bandelette doit être trempée dans des urines fraichement émises, dans un récipient sec (mais non stérile en cas de cystite simple). En cas d'ECBU prévu au décours, des urines seront prélevées stérilement sur ce pot.
- 4. la lecture doit être faite entre 1 à 2 minutes après le trempage

B. Indications

1.sur prescription médicale en cas de signes fonctionnels urinaires :

- brulures mictionnelles, pollakiurie
- douleur lombaire ou suspubienne
- hématurie macroscopique
- apparition ou majoration d'une incontinance urinaire, d'impériosité ou de pollakiurie

Rédigé par : Dr LIAIGRE Aline

Vérifié par : Dr GRARE Marion (Bactériologiste)



Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service d'Accueil

des Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Procédure de prélèvement et d'acheminement des urines au sein du SAU en vue d'une analyse

bactériologique

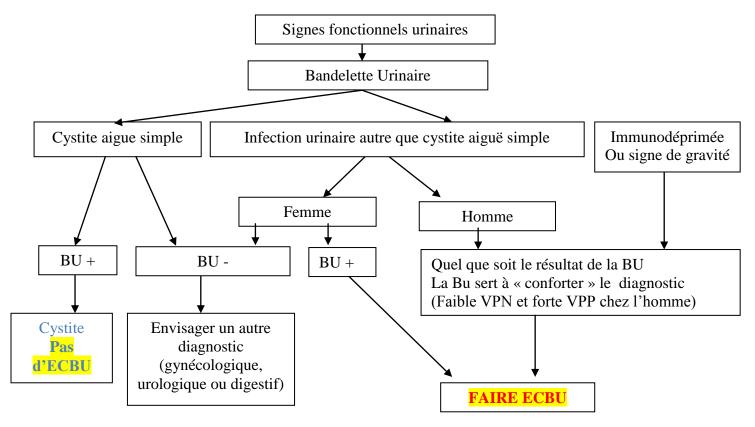
Version: 1
Date d'application: Septembre 2016

2. <u>En dehors de signes fonctionnels urinaires</u>, la bandelette (et donc l'ECBU) ne devra pas être faite par excès. Chez la population âgée ou chez les patients sondés à demeure, les colonisations sont très fréquentes sans pour autant être responsables du sepsis et/ou de la fièvre. Toujours rechercher une autre porte d'entrée : respiratoire, cutanée ou digestive...

3. Systématique (suivi sytématiquement d'ECBU) sur sondage urinaire sur rétention aigue d'urine

C. Interprétation

- 1. <u>La cystite aigue simple : la BU est alors le seul examen recommandé</u> et ne sera pas suivie d'ECBU si confirme le diagnostic
- 2. Dans toutes les autres indications : la BU ne sert que comme <u>aide au diagnostic en</u> présence de signes cliniques en faveur d'infection urinaire (cf ci-dessous)
- 3. En dehors de signes fonctionnels urinaires (patients dément ou ininterrogeable) : prendre en compte l'incidence des colonisations fréquentes selon le type de patient et toujours rechercher toute autre porte d'entrée possible.



Rédigé par : Dr LIAIGRE Aline

Vérifié par : Dr GRARE Marion (Bactériologiste)



Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service d'Accueil

des Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Procédure de prélèvement et d'acheminement des urines au sein du SAU en vue d'une analyse

bactériologique

Version: 1

Date d'application : Septembre 2016

L'Examen CytoBactériologique des Urines (ECBU)

A. Conditions de prélèvements

- Le prélèvement sera précédé d'un lavage des mains soit à l'eau savonneuse soit par une friction par solution hydro-alcoolique
- Puis lavage savonneuse de la région urétrale, puis rinçage puis antiseptique (d'un seul geste d'avant en arrière pour la femme)
- La miction sera effectuée (si possible 4h après la dernière miction) en milieu de jet dans un flacon stérile sans toucher les bords du pot stérile à urine
- Nb: pour les patients sondés à demeure; le recueil se fera par ponction stérile sur le dispositif spécifique de la sonde et non directement sur la poche collectrice++

L'IDE devra notifier sur le bon de bactériologie le maximum d'information :

- a. type de prélèvement : « Sur milieu de jet », « sur patient sondé à demeure », ou « sondage aux urgences pour rétention aigue d'urinee » , sur KT sus pubien...
- b. indication: IU, rétention d'urine, immunodépression, antibiothérapie préalable...

Pour cela, il est important de bien cocher la case correspondante sur le bon de Cyto-Bactériologie et de mettre les autres renseignements dans la case « Renseignements cliniques » :

Etiquette flacon hémocultu	Etiquette ure flacon hémoculture	Renseignements cliniques:	
CYTOLOGIE et BACTERIOLOGIE:		CYTOLOGIE SEULE:	- 0
URINES: ECBU		URINES: EXAMEN CYTOLOGIQUE SEUL	
1 tube à bouchon javne vert kaki + 1 grand tube de 10 ml à bouchon beige	MURI Urine standard MURO Urine par sondage A/R MURS Urine patient sondé MUUD Urine sonde urêt. D MUUD Urine sonde urêt. G MUND Urine sonde nephrost D MURG Urine sonde nephrost G MURC Urine par cysto KT	ust Urine standard CECU usar Urine par sondage A/R ups Urine patient sonde usud Urine patient sonde usud Urine sonde urét. D usug Urine sonde urét. G usud Urine sonde urét. G usud Urine sonde nephrost D de 10 ml à bouchon beige uskt Urine par cysto KT upd Urine pédiatrie CEOSIU Coens CEOSIU Coens CEOSIU Coens CEOSIU Coens COENS Recherche de cristaux CEOSIU Coens COENS Recherche de cristaux CEOSIU Coens COENS CEOSIU COENS CEOSIU Coens COENS CEOSIU Coens COENS CEOSIU COENS CEOSIU Coens COENS CEOSIU Coens COENS CEOSIU COENS COENS CEOSIU COENS CEOSIU COENS CEOSIU COENS CEOSIU COENS COENS CEOSIU COENS CEOSIU CO	MIDI)

Rédigé par : Dr LIAIGRE Aline

Vérifié par : Dr GRARE Marion (Bactériologiste)



Service émetteur : Service d'Accueil Protocole Médecine d'Urgences des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version: 1 Procédure de prélèvement et d'acheminement

des urines au sein du SAU en vue d'une analyse bactériologique

Date d'application : Septembre 2016

B. Acheminement de l'ECBU

En température ambiante, les urines sur tube citraté se conservent à 24h en température ambiante et 4h sur flacon stérile seul à 4°.

l'ECBU devra être envoyé par les équipes paramédicales au laboratoire dans les deux heures suivant la réalisation du prélèvement via le pneumatique y compris le week end par les équipes paramédicales.

C. Indications (cf shéma d'indication de Bandelette urinaire)

II - DOMAINE D'APPLICATION :
Service des Urgences de Purpan et de Rangueil
III- PERSONNES AUTORISEES (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires. A prescrire : X Médecin OU A entreprendre □ IDE, □ IADE, □ Sage-femme, □ Manipulateur en électroradiologie, □ Masseurs kinésithérapeutes
A administrer : X IDE, \Box IADE, \Box Sage-femme, \Box Manipulateur en électroradiologie, \Box Masseurs kinésithérapeutes
IV-DOCUMENT(S) DE REFERENCE :
V-DOCUMENTS ASSOCIES :

VI – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS:

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS			
N°version	Date	Nature des modifications	

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION :

Rédigé par : Dr LIAIGRE Aline

Vérifié par : Dr GRARE Marion (Bactériologiste)